

FICHE
5

GNEL BOUCATOU

Une retenue d'eau salvatrice pour le bétail à 20 km à la ronde



Près de 30 000 animaux viennent s'abreuver chaque jour au barrage de Gnel Boucatou (Kalalé), presque le double de sa capacité avant réaménagement, dans le cadre des initiatives de réhabilitation des infrastructures agropastorales du PASDeR au profit des organisations d'éleveurs. Ce nouvel ouvrage datant de 2015, constitue une réponse pertinente aux énormes difficultés et vulnérabilités auxquelles est confronté le pastoralisme transhumant. La réhabilitation de la retenue d'eau résulte d'une demande formulée par les populations, entérinée par l'UCOPER Kalalé suite à un processus participatif, accompagnée par le Ciradel et impliquant la commune. La survie de l'ouvrage butte cependant contre l'inexpérience et le manque de moyens du comité de gestion, l'invasion de divers usagers, dont les cultivateurs d'igname et de coton qui colonisent les berges, l'absence d'un règlement intérieur contraignant et la démotivation du gardien des lieux.

L'indisponibilité du pâturage constitue, avec la pénurie d'eau pour l'abreuvement du bétail, deux des principales préoccupations des éleveurs. Dans la commune de Kalalé, 90% du cheptel migre pendant la transhumance sans espoir de retour, si les conditions d'accueil sont favorables. Les troupeaux gardés sur place en saison sèche se disputent les maigres ressources en eau encore disponibles. De nombreux animaux se retrouvent ainsi autour des rares retenues d'eau pérennes, comme celle de Gnel Boucatou.

La construction de ce plan d'eau date de 24 ans. A l'époque, il s'agissait d'un bas-fond qui gardait l'eau en saison des pluies et tarissait en novembre.

Entendu à Gnel Boucatou

Il y a 24 ans, la démocratie n'était pas développée comme aujourd'hui, où on peut faire le plaidoyer. Un jour, on nous a convoqué au chef-lieu pour nous dire il y a un projet qui veut faire une retenue d'eau. Il y avait deux sites et ils ont retenu celui-ci. Le coton rapportait beaucoup à l'époque. On nous a demandé de verser 50 000 FCFA comme contrepartie. Chaque groupement s'est acquitté de ce montant. C'est ainsi que nous avons eu notre barrage.

Le président du comité de gestion de la retenue d'eau

En 2014, le barrage était sur le point de disparaître. Les notables du village frappent alors aux portes de la mairie, de l'arrondissement, de l'UCOPER Kalalé pour sa réhabilitation. L'OSP accède à leur demande, conformément aux directives en maîtrise d'ouvrage promues par le PASDeR. Un processus participatif se met alors en place pour identifier, mettre en place, exploiter et entretenir l'infrastructure. Forte de son renforcement de capacités en planification participative, en montage de dossiers d'appels d'offres, en passation de marché, en suivi contrôle de travaux et de réception d'ouvrages en mise de place de comité de gestion, l'UCOPER Kalalé intègre la réalisation de l'ouvrage dans son plan d'actions.

Le processus classique mis au point par le PASDeR pour les aménagements, et opérationnalisé par Ciradel, se déroule généralement en cinq étapes :

- les OSP organisent des séances de sensibilisation des populations pour permettre à chacun de connaître, comprendre et jouer convenablement son rôle dans la gestion du barrage ;
- les OSP mettent en œuvre le processus de passation des marchés ;
- les OSP négocient et signent les contrats avec les entreprises retenues ;
- les sites des travaux sont identifiés et remis aux entrepreneurs par les OSP ;
- les travaux sont suivis par les OSP et leurs différents partenaires.

Le comité surveillance, l'UCOPER forme, la mairie règlemente

En avril 2015, une sensibilisation intense est conduite par les animateurs, les techniciens et les élus de l'UCOPER, appuyés par le Ciradel. L'aménagement du barrage va aussi mobiliser divers autres acteurs, dont les agents de l'agriculture et de l'élevage. Le village fournit le camion benne pour le transport des blocs de pierre et du sable. Les jeunes de Gnel Boucatou assurent le ramassage du sable.

Une entreprise de travaux publics, retenue suite à un appel d'offres impliquant l'unité de gestion du programme, l'UCOPER, le Ciradel, avec l'appui des services techniques de la mairie de Kalalé et de l'Etat, assure la réhabilitation du barrage.

La mairie, considérée comme la « mère de l'UCOPER et de l'entreprise de construction » par les membres du comité de gestion du barrage de Gnel Boucatou, donne un cachet officiel à l'opération.

A la remise de l'ouvrage, et afin d'en assurer une bonne exploitation, l'UCOPER organise des séances de sensibilisation de la population et du comité de gestion sur les gestes à adopter pour bien nettoyer la digue et la nécessité de son entretien régulier. D'autres sessions portent sur l'interdiction de cultiver dans les bassins.

Un comité de gestion du barrage, composé de cinq membres, avec à sa tête le président Bani Kouré, un trésorier et deux secrétaires, dont un secrétaire adjoint, veille à la bonne exploitation de la retenue d'eau. Il est secondé par un gardien bénévole.

Le comité assure les réparations, le contrôle, le nettoyage de la digue, et régule la pêche. Le gardien veille au respect du règlement. Il interdit la baignade, le lavage des motos, la vaisselle dans le barrage pour éviter la pollution de l'eau.

La régulation de la pêche se fait en accord avec la mairie. La clef de répartition des prises peut surprendre : un tiers pour la mairie, un autre tiers pour le comité de gestion et le dernier tiers pour le pêcheur.

Animaux abreuvés, légumes en toute saison, fierté locale

Les capacités de rétention d'eau de l'ouvrage réhabilité ont augmenté, grâce à la construction d'une digue qui permet de stocker l'eau pendant toute la saison sèche. Le barrage attire ainsi les animaux à 20 km à la ronde, voire de plus loin, comme ce transhumant venu du Nigeria avec près de 3000 têtes. Par jour, près de 30 000 animaux viennent s'abreuver au barrage, contre 17 000 il y a juste un an.

Grâce à cette retenue d'eau, les populations de Gnel Boucatou envoient tardivement ou pas du tout leurs animaux en transhumance.

Entendu à Gnel Boucatou

Quelle que soit ta force, ton énergie, ta volonté, tu ne peux pas cultiver plus de deux hectares sans bœufs bien nourris. Le barrage nous permet d'avoir des animaux en bonne santé.

Nous mangeons de la viande, bien que les animaux sauvages aient disparu. Ceci grâce aux animaux gardés sur place et qui ne vont pas tous en transhumance.

Vous voulez 100 litres de lait ? On vous les fournit grâce au noyau laitier gardé sur place.

Il faut attendre la fin de la campagne agricole pour jouir de l'argent de l'agriculture alors que l'éleveur a son argent, en permanence.

Les membres du comité de gestion du barrage de Gnel Boucatou

Depuis la réhabilitation du barrage, la quantité d'eau a augmenté suite à l'aménagement d'un deuxième déversoir. L'ouvrage contient plus d'eau qu'en saison des pluies, car l'eau est stockée dans le déversoir et retenue par la digue.

La forte affluence des animaux ne semble pas gêner les membres du comité de gestion qui la considèrent comme la preuve de la vitalité de l'élevage dans la zone. Ils disent aussi bénéficier d'une part des abattages d'animaux et des prises de pêche. « *Ce jour-là, on ne mange que la sauce de poisson* », rapporte un membre du comité.

L'aménagement du barrage a contribué à améliorer l'alimentation et à accroître les revenus des femmes. Dangorou Goro, la présidente du groupement des femmes maraichères "idiwadi", qui signifie "je veux, j'ai fait" témoigne : « *Nous sommes les mieux placées pour vous dire ce que le barrage nous rapporte. Nos maris ne s'occupent pas de la « sauce ». Cette retenue d'eau nous permet d'avoir sur place les ingrédients pour la sauce. Avant, nous devons parcourir de longues distances pour aller chercher les feuilles à préparer et il n'y en avait même pas pendant la saison sèche* ».

Les femmes s'habillent mieux, grâce aux revenus issus de la vente du lait. Le marché de Bouca constitue le principal débouché pour ce produit. Les femmes décident en toute indépendance de l'usage de l'argent généré par la vente du lait. Le chef de ménage n'exerce aucun contrôle sur ces fonds.

Trop d'usagers peu engagés pour la survie du barrage

Le barrage est pris d'assaut par les femmes de Bouca, un gros village tout proche, pour y faire la lessive, par les pêcheurs, les fabricants de briques sans oublier les agriculteurs. Les cultivateurs d'igname et de coton en particulier font courir des risques d'ensablement au barrage. L'eau de ruissellement entraîne la terre des champs vers le barrage qui pourrait se combler à terme. Le comité se dit impuissant face aux agriculteurs sourds à leurs appels. « *Nous ne pouvons pas les déplacer, car nous n'avons pas de soutiens assez solides pour les faire partir. Nous leur avons expliqué que leur installation allait contribuer à la dégradation de la retenue d'eau. Non seulement, ils ont refusé de se retirer, mais ils se disent propriétaires des terres, pourtant délimitées pour bien marquer l'emprise du barrage* », explique le président du comité de gestion du barrage.

Si tous les usagers tirent profit du barrage, peu d'entre eux sont prêts à s'engager pour son entretien et sa survie.

Le barrage est certes délimité, mais il n'existe pas un règlement intérieur imposable à tous. L'absence de documents formels hypothèque l'avenir de l'ouvrage.

La surveillance du barrage, assurée par un gardien bénévole, pourrait cesser, faute de salaire pour le gardien. Celui-ci abat un énorme travail, en dépit des injures et provocations dont il est l'objet. Il empêche ainsi certains, qui après avoir abreuvé leur bétail, veulent leur faire emprunter la digue pour éviter un long contournement. Parfois, ce sont les motocyclistes, désireux de rouler sur la digue, qu'il faut rappeler à l'ordre.

Six mois après son installation, le comité tente de faire face aux pannes et autres conflits d'usage, sans grand succès.

Les membres font aussi de leur mieux pour réparer les pannes de la digue, sans grands moyens. « *Ce n'est pas facile de garder le patrimoine de toute une population. Si c'est bon c'est vous, si c'est mauvais, c'est vous* », dit le secrétaire du comité de gestion.

Le spectacle de cette vaste étendue d'eau prise d'assaut par des milliers d'animaux incite les éleveurs à accroître leur bétail. « *Quand je vois tous ces animaux, je suis heureux. Pour quelqu'un qui n'en a pas, ce qui lui vient en tête, c'est d'en avoir aussi. Pour quelqu'un qui en a, il pense à comment augmenter son effectif* », dit un membre du comité de gestion. Cependant, le désir d'accroître ses animaux pourrait accroître la pression sur la retenue d'eau.

Sensibiliser les populations pour sauver et rentabiliser le barrage

Le comité de gestion explore plusieurs pistes pour assurer la survie du barrage. Il compte organiser une vaste campagne de communication pour sensibiliser les usagers sur le paiement des services liés à l'utilisation de l'eau et sur la nécessité de se prendre en charge. « *Il faut mettre ça dans la mentalité des populations* », explique le président.

Pour mettre son plan en œuvre, le comité de gestion sollicite l'appui de la mairie, de l'UCOPER pour mieux gérer la retenue d'eau et légiférer sur les usages de la ressource, déplacer les champs d'igname.

Le comité de gestion discute du montant des taxes proposé : à 500 FCFA par an et par troupeau pour les riverains. Les transhumants qui séjournent sur les lieux quelques jours ou semaines (sans grande précision), déboursent 2 000 FCFA pour les gros ruminants. Rien n'est encore décidé pour les petits ruminants. Les utilisateurs d'eau pour la construction versent 2 000 FCFA par jour, et les utilisateurs de citernes 10 000 FCFA. Ceux qui prélèvent avec des bidons, paient 2 000 FCFA. Il s'agit à ce stade de propositions en étude à l'arrondissement qui ne s'est pas encore prononcé.

Le comité souhaite aussi diversifier et accroître ses revenus par l'ensemencement du barrage avec d'autres espèces de poisson en plus du tilapia.

L'expérience de la réhabilitation du barrage de Gnel Boucatou semble indiquer que la qualité de l'approche participative utilisée pour la mise en œuvre du projet ne suffit pas à elle seule à en assurer le succès. Elle permet certes d'enclencher un processus inclusif, mais elle ne met pas en place un système qui permet de le perpétuer. L'apprentissage de l'autonomisation et de la

responsabilisation des membres du comité de gestion peut difficilement réussir en l'absence de toute ressource pour faire face aux contraintes qui surviennent au jour le jour. Les membres s'en remettent ainsi à l'UCOPER et à la mairie, non sans raison, pour le déguerpissement des cultivateurs d'igname, pour le salaire du gardien et pour les textes devant régir la gestion du barrage. Vu les retombées de l'ouvrage et l'engagement des populations et du comité de gestion, l'UCOPER Kalalé doit renforcer le plaidoyer pour le respect de l'emprise du barrage et pour l'officialisation et l'harmonisation des tarifs d'usage de l'eau.